



TR: PLU

1 message

Annexe
A

jeu. 28 août 2025 à 07:54

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Monsieur Le Maire ,

Suite aux différentes réunions publiques pour la réalisation d'un PLU dans la commune de BISSERT, je me permets de vous soumettre mon désaccord sur le tracé du périmètre de la zone constructible.

Pourriez vous m'indiquer la raison pour laquelle mes terrains (Parcelles 205-206 et 207 - Lieu dit Langer Garten) ne sont plus constructibles?

Les parcelles se situent dans la continuité des habitations de la rue des Jardins et se trouvent dans la zone desserte du réseau d'eau potable et accessible au réseau d'assainissement.

Ces parcelles ont été achetées au prix d'un terrain à bâtrir.

Je vous demande de bien vouloir prendre ma demande en considération

Cordialement

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Vue le 03/09/2025

Alain Lévy
Commissaire Enquêteur
T.A. Bas Rhin









